

1. Composition du conseil d'administration au terme de l'A.G.

Marlène McNicoll, présidente					
1. Sylvie Rochon	<i>Trésorière</i>	<i>Cégep de Trois-Rivières</i>	Luc Grenier	<i>Substitut</i>	<i>Collège Shawinigan</i>
2. Mélanie Giguère	<i>Conseillère</i>	<i>Cégep de Rimouski</i>	Sonia Boucher	<i>Substitut</i>	<i>Cégep de Baie-Comeau</i>
3. Lucie Paquette	<i>Conseillère</i>	<i>Cégep Édouard-Montpetit</i>	Patricia Tremblay	<i>Substitut</i>	<i>Cégep de Sherbrooke</i>
4. Francine Ladouceur	<i>Conseillère</i>	<i>Cégep de Saint-Jérôme</i>	Valérie Martin	<i>Substitut</i>	<i>Collège Montmorency</i>
5. Claudine Jouny	<i>Vice-présidente</i>	<i>Cégep du Vieux Montréal</i>	Denis Désilets	<i>Substitut</i>	<i>Cégep du Vieux Montréal</i>
6. Julie Lavoie	<i>Conseillère</i>	<i>Cégep de Chicoutimi</i>	Annie Rodrigue	<i>Substitut</i>	<i>Cégep Garneau</i>

C'est lors du 1^{er} CA que les postes de trésorière et de vice-présidente ont été démocratiquement attribués à Sylvie Rochon et Claudine Jouny.

2. Conseil d'administration

2.1 Rencontres

Durant la période du 6 juin 2018 au 3 juin 2019, le Conseil a tenu sept (7) réunions régulières, dont une (1), celle du 6 avril, en présence des enseignantes du Cégep de Saint-Jérôme, afin de visiter les installations, rencontrer les responsables des différents comités et se rassurer quant à l'organisation du colloque.

5 juin	Cégep Édouard-Montpetit
18 août	Québec
21 septembre	Cégep de Trois-Rivières
7 décembre	Saint-Paulin
11 janvier	Cégep de Trois-Rivières
22 février	Cégep de Trois-Rivières
5 avril	Cégep de Saint-Jérôme
2 juin	Cégep de Saint-Jérôme

Votre conseil d'administration



Lucie Paquette, conseillère, région 3, Sylvie Rochon, trésorière, région 1, Claudine Jouny, vice-présidente, région 5, Marlène McNicoll, présidente, Mélanie Giguère, conseillère, région 2, Julie Lavoie conseillère, région 6, et Francine Ladouceur, conseillère, région 4.

2.2 Comités permanents

Considérant les modifications apportées aux *Statuts et règlements* à l'assemblée générale de 2013, seuls trois (3) comités permanents demeurent et voici les conseillères responsables d'inviter, au besoin, des collègues pour siéger sur ces comités. La présidente fait partie d'office de tous les comités.

Pédagogie	Mélanie Giguère et Francine Ladouceur
Formations accréditées	Lucie Paquette
Communication et information	Julie Lavoie et Sylvie Rochon
Liaison professionnelle (veille)	Tout le CA

Tout le CA est responsable de l'organisation du colloque, bien que Francine Ladouceur soit, cette année, notre responsable régionale.

3. Les membres

En date du 8 mai 2019, l'A.E.E.S.I.C.Q. compte 442 membres.

C'était la cinquième fois que nous procédions à l'adhésion printanière et cela semble avoir eu un effet mobilisateur. Nous vous rappelons qu'il est possible maintenant d'adhérer pour 2 ans et plusieurs membres profitent de ce privilège.

Depuis deux ans maintenant, la possibilité du paiement en ligne a certainement eu un impact pour faciliter les adhésions et les inscriptions au colloque.

4. Communications

4.1 Avec les membres

- Le communiqué électronique « *les Nouvelles du CA* » continue d'être l'outil de communication privilégié afin de rejoindre les membres, car il succède à chacun des C.A. (ou à peu près) et est envoyé électroniquement à chaque membre de près de cinquante (50) départements de soins infirmiers. Il permet de maintenir un contact ponctuel avec les membres.
- L'AEESICQ a également publié deux (2) éditions du journal **LE FLAMBEAU**, en décembre **2018** et en avril **2019**.
- L'AEESICQ a émis un communiqué de presse concernant le Prix Margot Phaneuf auprès des Services de communication des cégeps des récipiendaires, des ordres régionaux de l'OIIQ, de la Fédération des cégeps, dès le lendemain de la remise des prix et, finalement, de toutes les coordonnatrices des départements de soins infirmiers, dès le mois d'août. La remise des prix a eu lieu en présence de monsieur Joël Brodeur,

directeur en Développement et soutien professionnel à l'OIIQ. Les prix Margot Phaneuf étaient remis pour une quatorzième année grâce à notre fidèle partenaire **Chenelière**.
Credit photo Guillaume Gosselin.

Félicitations :

🇫🇷 Josiane Gagnon, du Collège Shawinigan, pour **Une histoire de femme**



🇫🇷 Julie Croteau, Francine Gélinas, Julie Trudel et Luc Grenier, du Collège Shawinigan, **La triade de soins. Interdisciplinarité**



- ✚ Stéphanie Laramée, du Cégep de Sorel-Tracy, pour **Laboratoire interactif sur Ipad**



- **NOUVEAUTÉ depuis 2017. Mention Rayonnement 2018.**



En partenariat avec la maison **Pearson ERPI**, nous avons remis une mention Rayonnement à une enseignante engagée qui contribue, par la qualité de son travail, sa détermination, son courage, son esprit d'innovation, à l'évolution de l'enseignement et au développement de la profession à l'extérieur de son collège, de sa région, à travers un groupe de collègues et même en partenariat avec d'autres ordres d'enseignement.

Pour la deuxième édition, la Mention Rayonnement a été remise à madame Pascale Reny, enseignante en soins infirmiers au Cégep de Saint-Laurent.

Notons que madame Reny collabore étroitement à la production du site multimedia devenirinfirmiere.org qui s'est mérité le prix de la ministre de l'Enseignement supérieur en 2016. *Crédit photo Guillaume Gosselin.*

- Avec un souci environnemental bien légitime, la demande exprimée il y a quelques années de réduire l'usage du papier a été prise en considération. D'année en année, nous réduisons les envois postaux (nous sommes passés de 600 à 200 exemplaires – format-papier, et maintenant à 160). Un avis par courriel informe les autres membres de la disponibilité du journal sur le site web, et un nombre croissant de membres désire recevoir le journal sous cette forme. Toutefois, nous sommes d'avis qu'il doit rester des exemplaires-papiers à déposer dans les espaces communs des départements et aussi pour nos partenaires.
- Nous tentons d'actualiser notre site web aeesicq.org autant que possible, mais nous comptons sur vos commentaires et photos pour l'alimenter et l'enrichir. Nous sommes aussi à l'écoute de vos suggestions.
- L'AEESICQ a toujours son numéro de téléphone portable afin que les membres puissent rejoindre l'adjointe administratrice plus facilement durant le colloque ou les réunions du conseil d'administration, ou pour toute question d'intérêt, 514 918-2523.
- Par voie électronique, le C.A. a questionné, à plusieurs reprises, les membres afin de connaître leurs intérêts pédagogiques pour le colloque 2019. Plusieurs idées furent émises et le C.A. remercie les personnes qui ont soumis des propositions.

Il est toujours possible pour les membres d'échanger, de communiquer et, pour le CA, d'intéresser les membres à diverses questions. Deux groupes Facebook sont à votre disposition pour de l'information générale. Deux groupes privés sont actifs grâce aux membres : soit un groupe pour les échanges entre coordonnatrices (**AEESICQ-coordonnatrice**) et un second pour les membres uniquement (**membre AEESICQ**). Ce sont des espaces parfaits pour poster vos questions et échanger des réponses rapidement...entre nous.



- Des questions parviennent régulièrement au secrétariat, car notre expérience Facebook est récente. Toutefois, elles sont traitées en correspondance, durant le C.A., puisque sept (7) collègues sont représentés. Cette représentativité reflète adéquatement ce qui se passe au sein des régions.
- Bilan des formations accréditées du colloque 2018 :
 1. Analyses sanguines et maladies chroniques : interpréter et réagir – *Gisèle Bourbonnais*
 2. L'ennéagramme : un modèle de personnalité pour mieux gérer les relations avec les étudiants – *Michèle Desmarais et Ondina Galiano*
 3. Le débriefage : la clé de l'apprentissage en simulation – *Dominique Darveau et Manon Ouellet*
 4. Réponses à choix multiples : nouvelle façon de questionner – *Sylvie Rochon*
 5. Démystifier les choix de stomies : s'outiller pour mieux intervenir – *Cynthia Joël Robert - ANNULÉ*

6. Concevoir des scénarios pour la simulation : un art ou presque – *Yvon Brunet et Éric Lavertu - ANNULÉ*
 7. Avoiding Pitfalls when Developing Questions with Multiple-Choice Answers – *Denyse T. April – ANNULÉ*
- Pour le colloque 2019, et au fait des tendances, voici les formations accréditées proposées le 3 juin 2019 :
 - Mieux se connaître pour maintenir des relations harmonieuses avec les étudiants lors des évaluations – *Michèle Desmarais*
 - L'enseignement des soins de plaies au collège, c'est à bien y penser ! – *Julie Gagnon*
 - Comment reconnaître les personnalités manipulatrices et apprendre à contre-manipuler ? – *Pascale Reny*
 - Faites participer vos étudiants à l'aide de la technologie – *Sophie Lanoix*
 - Sortez de votre routine et engagez vos étudiants en salle de classe – *Sophie Lanoix*
 - RCR mise à niveau – *Marc Leblanc*

Aux termes du contrat avec le Service de la formation continue du Cégep Édouard-Montpetit et vu l'urgence d'organiser les formations pour les offrir aux membres en pré-colloque 2019, les membres du C.A. ont pris la décision de confier la gestion des formations accréditées à *Tutorat Soins infirmiers*, sur une base temporaire et ponctuelle.

Le C.A. est toujours prêt à visiter les départements intéressés selon le besoin. Cette année, aucune invitation officielle n'a été reçue.

Différents travaux en lien avec l'assemblée générale de 2018 ont eu lieu :

- Collecte de données auprès de divers employeurs pour savoir s'ils payaient l'Immatriculation aux Ordres des différents corps d'emploi en détenant l'obligation. Cette collecte n'a pas été concluante.
- Travaux concernant un redécoupage des régions davantage cohérent en ce qui concerne la géographie et les affinités de travail, notamment les travaux en consortium.

Les membres exercent au quotidien une vigie sur le dossier de la formation de la relève en soins infirmiers. Et on peut se le dire, grâce aussi à la vigilance de nos membres sur tout le territoire québécois, nous avons été saisiés de plusieurs interventions médiatiques qui concernent la formation que nous dispensons au quotidien.

4.2 Avec les partenaires et les intervenants

- **Coalition pour un DEC qualifiant.** Dès le 1^{er} CA, immédiatement après le colloque, fortes de la volonté des membres de continuer à faire les représentations jugées nécessaires en vue de préserver le DEC qualifiant, tout en encourageant l'accès à l'Université et la formation tout au long de la vie, les membres du C.A. préparaient la rencontre de la présidente à la Fédération des cégeps avec les partenaires de la Coalition pour un DEC qualifiant (rapport de 2013), qui aura lieu le 21 juin 2019.

Une deuxième rencontre de la **Coalition** s'est tenue le 28 janvier 2019 au cours de laquelle les informations ont été échangées et au terme de laquelle les

membres de la Coalition ont convenu d'écrire une lettre commune (Annexe 1).

- **Colloque Éducation/formation en santé et services sociaux.** Marlène McNicoll, Sylvie Rochon, Lucie Paquette et Julie Lavoie étaient déléguées au premier Colloque Éducation/formation en santé et services sociaux de septembre.

Bien qu'enchantées, Marlène McNicoll et Sylvie Rochon ont été étonnées d'apprendre que « les infirmières auxiliaires, qui contribuent à l'évaluation du patient dans l'équipe de soins, n'ont plus l'obligation de discuter avec les infirmières, mais plutôt avec d'autres professionnels » par Marie-Carole Cayer, Directrice du développement de la pratique professionnelle et des relations externes, OIIAQ.

Les membres du C.A. ont évoqué le malaise ressenti dans une lettre adressée à la présidente de l'OIIQ (copie à la Fédération des cégeps) et ont interpellé la présidente de l'OIIQ au Forum pour la pleine occupation du champ d'exercice au sujet de leur absence du colloque. (Annexe 2)

- **Forum pour la pleine occupation du champ d'exercice – 24 septembre 2019.** Julie Lavoie et Sylvie Rochon ont assisté au forum, en insistant sur l'importance de déléguer les bonnes tâches aux personnes compétentes tout en restant dans leur rôle d'enseignante.
- **Congrès et assemblée générale de l'OIIQ.** Dès le mois d'août, après les élections à l'exécutif et le partage des tâches des différents dossiers, nous avons rencontré M. Luc Mathieu, alors candidat à la présidence de l'OIIQ, qui a généreusement répondu aux questions des collègues. Une rencontre a aussi eu lieu avec madame France Laframboise.

Sylvie Rochon et Julie Lavoie ont assisté au congrès et à l'assemblée générale de l'OIIQ.

- **Élections d'octobre 2018.** L'AEESICQ s'est invité dans l'arène politique en diffusant un communiqué sur la baisse de clientèle dans les cégeps due, entre autres, aux sorties médiatiques des infirmières, notamment sur les situations d'épuisement, les exigences de la profession et des milieux de soins, les temps supplémentaires obligatoires. (Annexe 3)
- Nous avons eu plusieurs échanges sur tous les articles et les propos qui ont paru sur les différentes plates-formes médiatiques concernant la surcharge des infirmières, et nous avons été outrées, comme certains de nos membres, du fait que le sujet ait naturellement glissé vers la formation infirmière. Nous sommes aussi très préoccupées par les effets de tout ce battage médiatique sur le recrutement dans nos départements de soins.
- **Rencontre des partenaires de la formation infirmières.** Pour une première fois depuis des lustres, cette rencontre des coordonnatrices, habituellement

initiée par l'OIIQ, n'a pas eu lieu. Nous croyons que l'espace ménagé aux coordonnatrices au colloque annuel sera un espace porteur à cet effet.

- Au besoin, et selon les dossiers traités, le CA échange avec les organisations suivantes : OIIQ, FEC, FIQ, FNEEQ, Fédération des cégeps, MEES, et au MSSS.

5. Colloque 2019

Il se tiendra les 4 et 5 juin 2019, au Cégep de Saint-Jérôme, sous le thème « À fond de train dans les soins ! » (*Annexe 4*). Une conférence motivante de Carol Allain sur la Génération Z et plus de cinquante ateliers seront offerts aux membres de l'Association. La 34^e assemblée générale annuelle aura lieu le 4 juin, à 11 heures, et c'est important que nos membres soient présents, encore plus durant ces moments où on sème encore le doute sur la pertinence du permis de pratique après le DEC en soins infirmiers en brandissant le spectre de la sécurité des patients. Vous êtes attendus en grand nombre.

Une conférence de Isabelle Fontaine vous est offert en fin de colloque, grâce à notre nouveau partenaire, Desjardins, Caisse du Réseau de la santé.

Des partenaires majeurs sont toujours présents : nos fidèles éditeurs Chenelière et Pearson ERPI, La Capitale Desjardins, Caisse du Réseau de la santé. Ces partenaires nous aident grandement à offrir des activités abordables.

N'oubliez pas que l'Association vit par et pour ses membres et que c'est le lieu pour faire entendre votre voix et nous inspirer par votre réalité et vos propositions. Dans les circonstances actuelles, où il est largement question de la formation infirmière, nous vous invitons à nous interpeller clairement sur ce que vous souhaitez.

6. Conclusion

Voilà qu'une autre session se termine et que la période de vacances est à nos portes...

Votre C.A., bien que bénévole, s'est démené toute l'année pour bien vous représenter dans l'espace public avec les partenaires : Coalition des partenaires pour un DEC qualifiant, Colloque Éducation/formation en santé et services sociaux, Forum pour la pleine occupation du champ d'exercice, Congrès et assemblée générale de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, et participations à diverses tables régionales.

Il va sans dire qu'un nouveau gouvernement et un nouveau président à l'OIIQ amènent leur lot de défis.

Que nous réserve la prochaine année académique ? L'avenir nous le dira et, bien que comme nous, nos différents partenaires semblent être dans l'expectative, nous sommes toujours prêtes à faire les représentations nécessaires pour bien exercer les mandats que vous nous confierez.

Il faut donc faire preuve de vigilance et d'écoute puisque le dossier politique entourant la formation infirmière est loin d'être clos et ce, depuis maintenant plus de trente ans.

Les membres du C.A. souhaitent sincèrement que l'été sera pour vous toutes et tous un moment de ressourcement et une grande opportunité pour vous refaire le plein d'énergie. En leurs noms, je remercie Andrée Bouchard pour son expertise et dévouement. Elle "tient la barre" de l'Association depuis bien des lunes et grâce à elle, notre modeste barque est capable d'affronter les flots...

Pour ma part, je suis encore très honorée de la confiance que vous m'avez accordée en me nommant présidente de cette belle grande association d'infirmières enseignantes et même si quelques ennuis de santé m'ont ralenti davantage que je l'aurais souhaité, je suis restée très au fait des différents dossiers et je tiens à remercier Claudine Jouny, ma loyale vice-présidente qui, bien documentée, m'a remplacée à quelques reprises. Je vous rassure : je reviens en force et c'est avec bonheur que je vous saluerai lors de notre rendez-vous annuel.

À très bientôt.

Bon été

L'équipe du CA de L'AEESICQ

Annexe 1

Annexe 2

Annexe 3

Annexe 4

Lettre de la Coalition

Lettre à l'OIIQ

Communiqué – Élections

Affiche À fond de train !



Regroupement provincial
des comités des **usagers**
Santé et services sociaux



Le 22 février 2019

Monsieur Jean-François Roberge
Ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
ministre@education.gouv.qc.ca

Objet : Propositions de solutions en matière de formation infirmière au Québec

Monsieur le Ministre,

C'est d'une seule voix que nous nous adressons à vous aujourd'hui, non pas dans l'objectif de dénoncer une situation qui n'a que trop perduré, mais davantage avec la volonté de proposer une approche constructive et rassembleuse destinée à clore un débat qui menace l'avenir de nos services de santé. Nous représentons plusieurs des acteurs concernés par l'avenir de la formation et de la profession infirmière au Québec et avons à cœur une solution positive et durable dans ce dossier.

Comme vous le savez, Monsieur le Ministre, depuis plusieurs années, et plus intensivement depuis 2012, au moment où il a déposé un mémoire à l'Office des professions du Québec, l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) réclame qu'on rende le baccalauréat obligatoire pour exercer la profession infirmière au Québec. De notre côté, nous n'avons jamais manqué de réaffirmer que la formation en soins infirmiers offerte au collégial est toujours pertinente et doit demeurer qualifiante, ce qui n'empêche d'aucune façon d'en rehausser le contenu, ni même d'encourager la poursuite d'études à l'université selon une formule DEC-BAC.

Cette position, ainsi que notre détermination à faire évoluer la formation collégiale en fonction des besoins de la population et du marché du travail, nos organisations respectives les font connaître régulièrement. Malheureusement, nos interventions, placées sous le signe de la recherche de solutions, ne trouvent pas tout l'écho souhaité puisqu'un parti pris évident en faveur de l'adoption du baccalauréat obligatoire apparaît constamment, notamment dans le cadre des rencontres du Comité de la formation des infirmières, lequel se veut pourtant une instance de concertation pour l'évolution de la formation infirmière.

En 2014, le rapport du Groupe de travail sur la formation de la relève infirmière, remis au gouvernement du Québec, donnait le feu vert à la réalisation d'une analyse sectorielle prospective sur la profession infirmière destinée à constituer un portrait de la pratique infirmière pouvant servir de base de réflexion et de discussions à tous les intervenants. À

partir de ce moment, avec ouverture, nous avons constamment rappelé, chaque fois que le débat était relancé publiquement par l'OIIQ, certains de ses membres ou des personnes issues du réseau universitaire, que nous attendions les résultats de cette analyse, qui permettraient d'appuyer les discussions sur des assises solides. Nous estimions en effet qu'il eut été très mal avisé de prendre des décisions sans disposer d'une véritable radiographie des besoins, en nous comparant, par exemple, avec des pays ou des provinces dont le réseau d'éducation ne comporte pas de cégeps. Et cela, même si certaines parties dans ce débat ne faisaient pas preuve de la même réserve.

Cependant, les résultats de cette analyse n'ont jamais été dévoilés et aujourd'hui, Monsieur le Ministre, nous affirmons non seulement qu'aucune discussion véritable n'a eu lieu, mais aussi que nous ne trouvons plus utile d'attendre le dévoilement des conclusions de cette analyse, pour considérer plutôt les solutions à adopter pour mettre un terme à un *statu quo* qui nous entraîne collectivement dans un cul-de-sac.

En effet, on estime qu'entre 2018 et 2023, selon les données du ministère de la Santé et des Services sociaux, le milieu de la santé devrait embaucher près de 24 000 infirmières. Or, nous pouvons d'ores et déjà constater que le nombre de demandes d'admission en Soins infirmiers dans le réseau collégial connaît une baisse, en raison notamment de l'incertitude qui plane maintenant sur la formation exigée pour exercer la profession, et aussi, bien sûr, des conditions de travail sur le terrain, telles que rapportées par les médias. Dans un tel contexte, rendre le baccalauréat obligatoire pour pratiquer la profession infirmière ne pourrait qu'aggraver une situation portant déjà tous les ferments d'une rupture de service dans les milieux de la santé, particulièrement dans les régions où il n'y a pas d'université.

Par conséquent, nous croyons que le temps est venu de miser à nouveau sur la formation offerte au cégep, qui a si bien servi le Québec et toutes ses régions depuis plus de 50 ans, en y apportant cependant un certain nombre de changements. Au fil des ans, les collèges ont eux-mêmes fait évoluer cette formation à travers leurs activités d'apprentissage, dont l'utilisation de mannequins simulateurs haute-fidélité, pour faire en sorte que leurs diplômées soient constamment à la fine pointe de l'évolution de leur futur milieu de travail. Cependant, nous estimons, Monsieur le Ministre, que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur doit procéder rapidement à une révision de ce programme — un exercice auquel il ne s'est pas livré depuis 2007. Par la même occasion, nous souhaitons également que soient explorés de nouveaux formats pour le programme de DEC en Soins infirmiers, les trois années sur lesquelles il s'étend actuellement ne suffisant peut-être plus en regard de la somme et de la complexité des apprentissages à intégrer. L'[avis](#) publié en 2015 par le Conseil supérieur de l'éducation, *Retracer les frontières collégiales : entre l'héritage et les possibles*, qui présente des réflexions sur de nouveaux diplômes collégiaux d'un niveau supérieur à celui du DEC technique, offre à cet égard des pistes qui doivent être considérées.

Nous nous permettons d'insister : la situation est devenue critique et le *statu quo* ne saurait être maintenu. Nous, les membres de cette coalition pour les soins infirmiers, sommes tous persuadés que les pistes que nous avançons sont porteuses de solutions, tant pour l'avenir des jeunes et des adultes, notamment ceux formés à l'étranger, qui veulent exercer la profession infirmière, que pour celui de notre système de santé, de même que pour la vitalité de toutes les régions du Québec qui doivent pouvoir former rapidement et à

proximité le personnel infirmier dont elles ont crucialement besoin, dans un contexte de vieillissement de la population.

Nous espérons donc, Monsieur le Ministre, vous voir intervenir rapidement dans ce dossier pour réitérer que le DEC en Soins infirmiers doit demeurer qualifiant, et faire en sorte que, demain, nous continuions de miser sur nos infirmières techniciennes et sur la particularité de notre système d'éducation qu'est le cégep, qui a toujours constitué un avantage pour le Québec face aux enjeux et défis de son système de santé.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre considération distinguée.

La vice-présidente de l'Association des enseignantes et enseignants en soins infirmiers des collèges du Québec (AEESICQ),



Claudine Jouny

Le président de la Fédération étudiante collégiale du Québec,



Fred-William Mireault

Le président du regroupement provincial des comités des usagers,



Claude Ménard

Le président-directeur général de la Fédération des cégeps,



Bernard Tremblay

c.c. M^{me} Danielle McCann, ministre de la Santé et des Services sociaux

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 10 décembre 2018

Madame Lucie Tremblay
Présidente OIIQ
4 200, rue Molson
Montréal (Québec)
H1Y 4V4

Madame la présidente,

Nous avons récemment assisté au colloque Éducation/formation en santé et services sociaux organisé par le Point en santé et accrédité par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Le colloque s'est avéré un rendez-vous important pour des gestionnaires et des professionnels des réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux intéressés et surtout interpellés par le développement d'une main d'œuvre et du personnel compétent et qualifié en fonction des divers milieux. D'ailleurs, quelques présidents d'ordres professionnels de la santé étaient représentés et plusieurs projets innovants ont été avantageusement présentés.

Toutefois, nous avons été profondément troublés par les propos entendus lors de l'atelier intitulé *La contribution de l'infirmière auxiliaire à l'évaluation de l'état de santé de la personne*. L'atelier était présenté par Marie-Carole Cayer, Directrice du développement de la pratique professionnelle et des relations externes, OIIAQ, et Fabien Ferguson, conseiller en soins infirmiers, Direction des soins infirmiers, CIUSSS de la Capitale-Nationale.

En effet, les propos exprimés ont ajouté à la confusion des rôles entre les infirmières auxiliaires et les infirmières issues des cégeps, en laissant entendre que leur formation professionnelle et leur champ de pratique sont similaires à celle et celui des infirmières issues de nos collèges. Madame Cayer a clairement évoqué le fait « que les infirmières auxiliaires ont le droit de réfléchir en contribuant à l'évaluation et à l'interprétation des observations objectives et

subjectives de l'infirmière technicienne en utilisant leur jugement clinique ». Elle a même posé un jugement arbitraire en soutenant que les infirmières auxiliaires pouvaient proposer des constats aux infirmières « parce que celles-ci n'aiment pas rédiger les plans thérapeutiques infirmiers (PTI) ».

En présence de plusieurs membres de la haute direction de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec et en l'absence de notre ordre professionnel, nous tenions à vous faire part de notre malaise et à demander votre avis sur ce sujet crucial pour la formation de la relève en soins infirmiers.

Espérant que vous serez à même de nous rassurer à ce sujet, veuillez agréer, Madame la présidente, nos salutations distinguées.



Présidente de l'AEESICQ

Marlène McNicoll

Cell. : 418 321-0369

marlene.mcnicoll@collegealma.ca

Élections du 1^{er} octobre : Silence politique inquiétant pour l'avenir des soins

23 septembre 2018 - Dans le journal de Montréal du 17 septembre dernier, un article révèle une baisse d'inscriptions dans les cégeps dans les programmes de soins infirmiers. Les acteurs des milieux de l'enseignement au collégial (nos collègues enseignantes en soins infirmiers, Monsieur Bernard Tremblay, Président-Directeur général de la Fédération des cégeps, entre autres) reconnaissent tous que cette baisse n'est peut-être pas étrangère à toutes les sorties médiatiques des infirmières, notamment sur les situations d'épuisement, les exigences de la profession et des milieux de soins, les temps supplémentaires proposés et/ou exigés (TSO) accélérant la détérioration de leurs conditions d'exercice.

Nous, enseignantes en soins infirmiers du réseau collégial, sommes sensibles aux perspectives professionnelles de nos étudiants. Inquiètes des effets inhérents et parfois délétères de cette profession, nous déplorons les conditions de travail de tous les professionnels dans le réseau de la santé et des services sociaux. Si le passé est garant de l'avenir, n'est-il pas temps de tout mettre en œuvre afin de garder les forces vives pour répondre aux besoins des Québécoises et des Québécois dans notre système de santé aujourd'hui et attirer la relève.

Rappelons que depuis la création des Cégeps, ce sont 46 d'entre eux sur 48 qui offrent cette formation technique de 3 ans, formation qui répond aux besoins de santé de la population. Grâce à sa grande accessibilité géographique et financière, fer de lance du rapport Parent, les jeunes peuvent faire le choix d'étudier en région comme en milieu urbain et gravir l'échelle sociale, le cas échéant.

Aussi les infirmières actives sont majoritairement techniciennes (58%) et 1 étudiant de la formation technique sur 7 est inscrit dans ce programme. En 2015, elles étaient 10 982 dans ces cégeps. Et nous les encourageons à poursuivre leur formation à l'université au gré de leur vie professionnelle, de leur vie personnelle et de leurs responsabilités familiales. D'ailleurs depuis plusieurs années, elles sont de plus en plus nombreuses à compléter leur formation en s'inscrivant au DEC-BAC.

Rien ne permet de dire que cette formation ne répond pas au besoin de santé de la population du Québec et notre particularité québécoise (deux niveaux d'enseignement supérieur que sont les cégeps et les universités) fait notre unicité dans le ROC. Aussi, l'arrivée des techniques pédagogiques nouvelles (simulation haute-fidélité) et des projets innovants créés spécifiquement pour ce programme (voir site de l'AEEICQ) démontrent le dynamisme et la créativité des acteurs de cette formation au collégial.

Mais avons-nous entendu des solutions concrètes et immédiates afin, d'une part que ces travailleuses retrouvent leur santé pour prendre soin des Québécois et des Québécoises et *par effet de ruissellement*, de stimuler le désir des jeunes à exercer cette profession ?

Enfin, nous sommons les partis politiques, de nous présenter leur plan en matière de santé et plus particulièrement, leur plan d'attraction à la profession d'infirmière maintenant, car d'ici 3 ans, nous vivrons les effets délétères de cette baisse d'inscriptions.

L'AEESICQ est une association à laquelle l'adhésion des membres, des enseignantes et enseignants en soins infirmiers des collèges, est volontaire. Chaque année, environ 400 d'entre eux adhèrent à l'association, née en 1985, dans le but de promouvoir la formation collégiale en soins infirmiers et de représenter les intérêts de ses membres auprès de diverses instances en faisant valoir la complexité du rôle d'enseignante et d'enseignant en soins infirmiers. L'AEESICQ accueille aussi comme membres particuliers les infirmières techniciennes en travaux pratiques qui œuvrent au sein des laboratoires de soin des collèges.

Pour information :

Marlène McNicoll, présidente

418 321-0369

Marlene.mcnicoll@collegealma.ca

<https://www.journaldequebec.com/2018/09/17/penurie-daspirantes-infirmieres>

À FOND DE TRAIN

Saint-Jérôme 4-5 juin 2019

DANS Colloque AEESICQ LES SOINS


aeesicq
ASSOCIATION DES ENSEIGNANTES
ET ENSEIGNANTS EN SOINS INFIRMIERS
DES COLLÈGES DU QUÉBEC


cégep
de Saint-Jérôme | SAINT-JÉRÔME
MONT-TREBLANT
MONT-LAURIER